



CONSEIL MUNICIPAL PUBLIC

27 AVRIL 2026

NOTE DE SYNTHÈSE

4. ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Le budget primitif 2026 suit l'adoption du Compte Financier Unique 2025, et le vote de l'affectation des résultats de l'exercice 2025.

Il est conforme aux orientations présentées dans le cadre du Débat d'Orientations Budgétaires, qui s'est tenu le 13 avril 2026.

Le montant total du budget primitif 2026 s'élève à 8 396 000 € contre 9 032 000 € en 2025.

Le montant total en **fonctionnement** s'élève à **5 326 000 €** contre 5 432 000 € en 2025.

Le montant total en **investissement** s'élève à **3 070 000 €** contre 3 600 000 € en 2025.

Madame le Maire précise que le vote du budget s'effectue par nature, c'est-à-dire par chapitres budgétaires, conformément au plan comptable et à la nomenclature budgétaire M 57 développée. Par ailleurs, le Budget Primitif comprend la reprise des résultats de l'exercice 2025.

Le Budget 2026 est un **budget contraint et de continuité républicaine**. Il ne reflète pas encore les engagements de la nouvelle majorité municipale, issue des élections de mars.

Il est adopté dans un contexte macro-économique qui reste défavorable (déficits publics élevés, réduction des dépenses de l'Etat, retour de l'inflation, augmentation du taux de cotisation retraite des fonctionnaires).

Le financement de la section de fonctionnement repose en grande partie sur les recettes fiscales. Les taux communaux restent inchangés, conformément aux engagements pris lors du débat d'orientations budgétaires.

Le produit fiscal représentera près de 2 840 840 € (2 780 725 € au CFU 2025) et reste la principale recette de fonctionnement. Le produit fiscal comprend le foncier bâti et non bâti (2 295 484 €), le versement lié au coefficient correcteur, institué dans le cadre de la réforme de la Taxe d'Habitation, pour 503 348 €, ainsi que les recettes liées à la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires, pour 42 008 € (majoration comprise).

Au BP 2026, les charges à caractère général représentent 1 407 800 €, contre 1 336 800 € au Budget 2025. Malgré la baisse du coût des fluides, plusieurs lignes budgétaires sont en hausse sensible, notamment les approvisionnements du service restauration (+27 000 €), les frais de contentieux liés à des affaires antérieures à l'élection municipale (+21 000 €), les contrats liés à des prestations de services (+9 000 €), ou encore des charges ponctuelles (Honoraires et annonces pour 4 400 €, en lien avec la passation de la future DSP Enfance-Jeunesse et le renouvellement des contrats d'assurance).

La hausse globale est plus forte que celle évoquée lors du débat d'orientations budgétaires (+5.31% par rapport au Budget 2025).

Les crédits inscrits en matière de charges de personnel (2 495 000 €) sont en BAISSÉ par rapport au budget 2025 (-0.8%), ce qui reflète une situation exceptionnelle qui ne s'est plus produite depuis 2020 (année COVID). Les charges de personnel représentent 56.11% des charges réelles de fonctionnement, contre 57.76% au Budget 2025.

Le chapitre 014 (Atténuation de produits) porte sur une enveloppe limitée à 32 400 € contre 24 900 € au Budget 2025. La contribution au FPIC augmente mais par contre, la Commune n'aura aucune pénalité au titre de la Loi SRU à verser cette année.

L'enveloppe budgétaire prévue au chapitre 65 (480 000 €) est en hausse (+8.87% par rapport au Budget 2025). La subvention d'équilibre du CCAS représente 230 000 €, contre 215 000 € en 2025. Les subventions aux associations (65 000 €) et les indemnités des élus augmentent également (certains élus majoritaires n'étaient plus indemnisés en 2025).

Le montant prévu au chapitre 66, portant sur les charges financières, est en baisse et reste faible (30 000 €). Les crédits prévus portent principalement sur les intérêts liés au crédit relais (25 420 €).

Le montant prévu au chapitre 67 (1 206.05 €), portant sur les dépenses spécifiques, est négligeable. Ces crédits sont inscrits par sécurité, aucune dépense exceptionnelle n'a été constatée à ce jour.

En **section d'investissement**, le Budget Primitif 2026 comprend la reprise des crédits liés aux opérations, études et travaux divers en cours fin 2025, soit 365 598.67 € de restes à réaliser. Côté recettes, le BP comprend également la reprise de subventions à percevoir, pour 371 454.26 €.

Le montant des dépenses d'équipement représente 2 422 160 €.

Globalement, les dépenses d'équipement ventilées au travers d'opérations représentent **1 442 160 €**, soit plus de 59.54% des dépenses d'équipement. Ceci confère au budget une plus grande transparence.

Le Budget 2026 comprend des études destinées à préparer la programmation pluriannuelle des investissements nécessaires pour faire évoluer nos équipements et espaces publics. Ainsi, des études de faisabilité seront conduites pour **préparer la réhabilitation du Cours Ferrer et l'aménagement de l'ancienne Coopérative en Maison des Associations**.

La Municipalité a fait le choix de maintenir des investissements importants sur la **voirie** communale, avec une enveloppe de **635 000 €**. Les travaux de voirie concerneront notamment le chemin de la Grande Carraire, le boulevard Denis Moustier, ou encore la montée du PHO (accès au CCFF). Il est par ailleurs prévu une grande campagne d'entretien sur la majeure partie du réseau viaire afin de traiter correctement les ornières les plus importantes.

En matière d'accessibilité des équipements communaux, la nouvelle Municipalité prévoit de relancer un diagnostic global afin de remettre en place un **plan pluriannuel de mise en accessibilité des bâtiments communaux (Ad'AP)**.

Deux opérations nouvelles sont prévues dans le cadre des **gros travaux d'entretien du gymnase** (126 000 €) et dans le cadre du **confortement de l'Eglise** (426 500 €). Concernant le gymnase, dans l'attente de la concertation des utilisateurs et d'études techniques plus poussées, l'objectif est triple : rénover le sol sportif, remettre en place un mode de chauffage et réhabiliter l'éclairage.

Les dépenses de la section d'investissement comprennent également la possibilité, au chapitre 16, de **rembourser la moitié du crédit-relais** contracté en 2025 (410 000 €). La mise en œuvre de cette prévision budgétaire sera affinée en fonction de la trésorerie disponible.

La Municipalité poursuivra la **politique foncière** engagée, en finalisant les cessions de terrains prévues : carrosserie des Pradeaux et terrains à bâtir en bordure de l'avenue Emile Zola prolongée (605 000 € en tout).

Les autres recettes d'investissement sont constituées du report de l'excédent 2025 (plus de 721 000 €), les subventions publiques (plus de 419 000 €) et le FCTVA notamment (plus de 379 700 €).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de la section de fonctionnement :

IMPUTATIONS	BUDGET 2026	OBSERVATIONS
Chapitre 011 Charges à caractère général	1 407 800.00 €	Budget 2025 : 1 336 800 € Le montant est en hausse de 5.31% par rapport aux prévisions 2025 en raison notamment de la hausse des dépenses d'alimentation (+27 000€), des frais de contentieux (+21 000€) et des contrats de prestations de services (+9 000€).
Chapitre 012 Charges de personnel	2 495 000.00 €	Budget 2025 : 2 515 000 € En baisse de 0.8%. Cette enveloppe comprend la hausse des cotisations retraite décidée par le Gouvernement mais tient compte du non renouvellement de deux contractuels.
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	480 000.00 €	Budget 2025 : 440 900 € En hausse de 8.87%. La subvention d'équilibre du CCAS augmente de 15 000 €, les indemnités des élus de 16 000 € et les subventions aux associations de 5 000 €.

Chapitre 014 Atténuation de produits	32 400.00 €	Budget 2025 : 24 900 € La prévision budgétaire est en hausse de 30.12%. Le chapitre comprend la contribution au FPIC et le reversement de la taxe de séjour à la Métropole qui augmentent. Absence de prélèvement au titre de la loi SRU cette année.
TOTAL des dépenses de gestion courante	4 415 200.00 €	Budget 2025 : 4 317 600 €
Chapitre 66 Charges financières	30 000.00 €	Budget 2025 : 36 000 € La prévision budgétaire tient compte du versement des intérêts du crédit-relais. La ligne de trésorerie a été interrompue en février.
Chapitre 67 Charges spécifiques	1 206.05 €	Budget 2025 : 405.25 €
Chapitre 68 Dotations aux amortissements et provisions	0 €	Budget 2025 : 0 € Aucune provision prévue cette année.
Total des chapitres 66, 67, 68	31 206.05 €	Budget 2025 : 36 405.25 €
Total dépenses réelles de fonctionnement	4 446 406.05 €	Budget 2025 : 4 354 005.25 € En hausse de 2.12% par rapport à 2025.
Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	0 €	Cette écriture comptable représente l'autofinancement communal prévisionnel.
Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	865 225.91 €	Budget 2025 : 1 002 416.97 €. Ce montant est le reflet de l'amortissement des biens acquis pendant les exercices précédents.
Compte 002 Résultat de fonctionnement négatif reporté	14 368.04 €	Déficit 2025 : 106 577.78 €
TOTAL DE LA SECTION	5 326 000 €	BP+DM 2025 : 5 463 000 €

Recettes de la section de fonctionnement :

IMPUTATIONS	BUDGET 2026	OBSERVATIONS
Chapitre 70 Produits des services, du domaine et des ventes directes	301 100.00 €	Budget 2025 : 303 000 € Cette prévision comprend les participations familiales à la restauration scolaire et aux activités culturelles, les concessions du cimetière et diverses redevances.
Chapitres 73 et 731 Impôts et taxes Fiscalité locale	3 881 001 € (Fiscalité locale : 3 032 000 €)	Budget 2025 : 3 919 939 € dont 2 980 819 € pour la fiscalité locale. Ce chapitre comprend les recettes fiscales, l'Attribution de Compensation, le versement du FPIC et la taxe additionnelle aux droits de mutation.
Chapitre 74 Dotations et participations	559 369.69 €	Budget 2025 : 569 197.36 € Ce chapitre correspond aux dotations et compensations versées par l'Etat, ainsi que certaines subventions et participations (CAF).
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	345 755.00 €	Budget 2025 : 372 800 € Correspond aux locations de salles, garages, logements et locaux d'activités. Il comprend également des recettes diverses de gestion courante.
Chapitre 013 Atténuations de charges	55 000.00 €	BP 2025 : 67 250 € Ces recettes tiennent compte notamment des remboursements dus aux absences maladie du personnel.
TOTAL recettes de gestion courante	5 142 225.69 €	Budget 2025 : 5 232 186.36 €, soit -1.72%

Chapitre 76 Produits financiers	0 €	Budget 2025 : 0 €
Chapitre 77 Produits spécifiques	0 €	Budget 2025 : 40 500 €
TOTAL recettes réelles de fonctionnement	5 142 225.69 €	Budget 2025 : 5 272 686.36 € Les recettes réelles sont en baisse de 2.47% alors que les charges réelles augmentent de 2.12%.
Chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre sections	183 774.31 €	Budget 2025 : 190 313.64 € Inscription comptable correspondant à l'amortissement de subventions.
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 326 000.00 €	BP 2025 : 5 463 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

LES DEPENSES D'EQUIPEMENT :

IMPUTATIONS	RAR 2025	Propositions nouvelles	BUDGET 2026	OBSERVATIONS
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles (dépendances non affectées)	57 887.40 €	47 112.60 €	105 000 €	Ce montant permet de mener des études et d'acquérir un logiciel pour une application numérique citoyenne.
Chapitre 204 Subvention d'équipement versée	14 651 €	37 349 €	52 000 €	Subvention façades.
Chapitre 21 Immobilisations corporelles (Dépendances non affectées)	175 409.64 €	699 590.36 €	875 000 €	Ce chapitre comprend des travaux divers dans les différents bâtiments, l'acquisition de matériel pour les services, l'acquisition de mobilier et de matériel informatique pour les enseignants et les services.
TOTAL Dépenses non affectées à des opérations	247 948.04 €	784 051.96 €	1 032 000 €	

LES OPERATIONS :

OPERATIONS	RAR 2025	Propositions nouvelles	BUDGET 2026	OBSERVATIONS
0986 Travaux de voirie	107 497.13 €	527 502.87 €	635 000 €	Montée de l'Adret en RAR, aménagement ch Grande Carraire, bd Denis Moustier, plateau traversant av Ferdinand Arnaud et divers gros entretiens de rues et chemins.
0994 Aménagement places du village	0 €	20 000 €	20 000 €	Etude de faisabilité pour l'aménagement du Cours Ferrer.
1 001 Création pôle touristique et culturel au PHO	3 493.50€	61 506.50 €	65 000 €	Fin de l'étude PHO ² en RAR, étude sur le patrimoine minier pour 2026 et travaux divers de gros entretien.
1006 Mise en accessibilité	0 €	109 000 €	109 000 €	Audit portant sur l'accessibilité des bâtiments communaux, études et travaux sur l'Hôtel de Ville (salle des mariages et du Conseil Municipal).
1011 Réhabilitation du Gymnase	0 €	126 000 €	126 000 €	Travaux de réhabilitation du sol, de l'éclairage, du système de chauffage et études techniques afférentes.

1013 Pôle médical	6 660 €	0	6 660 €	Derniers frais d'études techniques en RAR.
1014 Aménagement de logements – Ancienne Coopérative	0 €	20 000 €	20 000 €	Etude de faisabilité d'une Maison des Associations.
1015 Réhabilitation centre de loisirs	0 €	34 000 €	34 000 €	Aménagements divers pour la 7 ^{ème} classe.
1017 Confortement de l'Eglise		426 500 €	426 500 €	Travaux de confortement de l'Eglise (BET compris).
TOTAL	117 650.63 €	1 324 509.37 €	1 442 160 €	

LES AUTRES DEPENSES :

IMPUTATIONS	RAR 2025	Propositions nouvelles	BUDGET 2026	OBSERVATIONS
Chapitre 10 Dotations et fonds divers	0 €	0 €	0 €	

LES DEPENSES FINANCIERES :

IMPUTATIONS	RAR 2025	Propositions nouvelles	BUDGET 2026	OBSERVATIONS
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	0 €	412 065.69 €	412 065.69 €	Remboursement partiel du crédit relais (410 000€). Cautions à rembourser (montant inscrit par sécurité).

LES DEPENSES D'ORDRE DIVERSES :

IMPUTATIONS	RAR 2025	Propositions nouvelles	BUDGET 2026	OBSERVATIONS
Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	183 774.31 €	183 774.31 €	Même inscription qu'en recette de fonctionnement.

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 3 070 000.00 €

(3 200 000 € en 2025)

RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

RECETTES D'EQUIPEMENT :

IMPUTATIONS	RAR 2025	Propositions nouvelles	BUDGET 2026	OBSERVATIONS
Chapitre 13 Subventions d'équipement	324 224.36 €	94 819 €	419 043.36 €	Ce chapitre comprend principalement les subventions, du Département

AUTRES RECETTES :

IMPUTATIONS	RAR 2025	Propositions nouvelles	BUDGET 2026	OBSERVATIONS
Chapitre 45 Comptabilité distincte rattachée	47 229.90 €	0 €	47 229.90 €	Remboursement de la Métropole dans le cadre de la convention TTMO*.
Chapitre 024 Produit des cessions		605 000 €	605 000 €	Vente de terrains (Carrosserie pour 270 000€ / Terrains av Zola prolongée pour 335 000 €).

*TTMO : transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de bassins de rétention.

RECETTES FINANCIERES :

IMPUTATIONS	RAR 2025	Propositions nouvelles	BUDGET 2026	OBSERVATIONS
Chapitre 10 Dotations et fonds divers	0 €	410 550 €	410 550 €	Comprend le FCTVA et la taxe d'aménagement.
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	0 €	1 540.22 €	1 540.22 €	Cautions encaissées.

RECETTES LIEES A DES OPERATIONS D'ORDRE :

IMPUTATIONS	BUDGET 2026	OBSERVATIONS
Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	865 225.91 €	Montant également inscrit en section de fonctionnement.

EXCÉDENT REPORTÉ :

R 001 : 721 410.61 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES : 3 070 000 €.

(3 200 000 € en 2025)

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 2026, tel qu'exposé par Madame le Maire.

Par ailleurs, conformément à l'article L 5217-10-6 du CGCT, ainsi qu'à l'instruction budgétaire et comptable M57, le Conseil Municipal peut déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, le Maire informe le conseil de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance. Ces nouvelles dispositions sont également rappelées à l'article 3.2.2 du Règlement Budgétaire et Financier, approuvé par le Conseil Municipal lors de sa séance du 13 avril 2026.

Cette autorisation donnée au Maire nécessite une approbation du Conseil Municipal.